



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le JEUDI 16 JANVIER 2025 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire Générale de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Validation Procès-Verbal de la séance du 19 Décembre 2024
- Participation assurance Prévoyance au 1^{er} Janvier 2025
- Demande de subvention pour un voyage scolaire Collège
- Divers